



Paris, le 13 février 2020

## Communiqué de presse

### Devenez inspecteur // inspectrice du travail !

**Vous recherchez un métier socialement utile, enrichissant, au cœur des enjeux économiques et sociaux ? Le ministère du Travail recrute des inspecteurs du travail. Le concours a été repensé notamment pour s'ouvrir davantage aux actifs. Les inscriptions s'ouvrent le 17 février pour se clore le 17 mars 2020.**

Les dates pour s'inscrire aux trois concours de l'inspection du travail approchent. En effet, les inscriptions démarrent **le 17 février et se termineront le 17 mars**. Pour rappel, les concours ne sont pas seulement réservés aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau II (Bac +3), ou encore aux fonctionnaires et agents publics justifiant de quatre années de services publics, mais ils s'adressent également aux personnes justifiant de huit années de mandat ou d'activité professionnelle. De plus, il n'y a pas de limite d'âge pour s'y présenter.

Toutes les **informations utiles** sont à retrouver sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr) > [Métiers et concours](#) > [Calendrier des concours et examens du ministère du Travail](#) > [Calendrier et modalités d'inscription](#)

**Formation rémunérée.** Les agents du corps de l'inspection du travail (catégorie A), guidés par l'intérêt général, exercent des métiers variés, au centre de l'actualité sociale, de l'emploi, des relations et des politiques du travail. Selon leur affectation, les inspecteurs du travail fonctionnaires de l'État veillent à l'application de la législation du travail par le contrôle en entreprise mais aussi par le conseil aux acteurs du monde du travail. Ils mettent en œuvre les politiques de l'emploi en direction des entreprises, participent à la lutte contre le chômage et l'exclusion, et contrôlent la bonne utilisation des fonds de formation professionnelle dans les entreprises, les organismes collecteurs et les organismes de formation. Recrutés sur concours, ils bénéficient d'une formation rémunérée.

**Direction générale du travail**

Clémentine Negro : 01 44 38 26 75 – 06 69 41 44 76

[clementine.negro@travail.gouv.fr](mailto:clementine.negro@travail.gouv.fr)